

No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE BURY**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du Conseil municipal de Bury, tenue le **lundi 9 août 2021, à 19 h00** au bureau municipal, situé au 528, rue Main à Bury, à laquelle sont présents les conseillers Marilyn Matheson, Sabrina Patry-McComb, Alain Villemure, Delmar Fisher tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire suppléant M. Corey Strapps selon les dispositions du Code municipal.

Le Maire monsieur Walter Dougherty est absent.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Louise Brière, est présente.

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance extraordinaire**
- 2. Adoption du règlement numéro 439-2021 « Règlement d'emprunt décrétant l'achat d'un camion cube Ford F-59 2021**
- 3. Avis de motion et présentation du règlement numéro 440-2021 « Règlement concernant la réfection des services municipaux sur la rue Stokes »**
- 4. Levée de l'assemblée**

1. Ouverture de la séance extraordinaire

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 19 h18.

2. Adoption du règlement numéro 439-2021 « Règlement d'emprunt décrétant l'achat d'un camion cube Ford F-59 2021

ATTENDU QU'un avis de motion relatif au présent règlement a été donné lors d'une séance du conseil tenue le 2 août 2021;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU QUE le Règlement 439-2021 «Règlement d'emprunt décrétant l'achat d'un camion cube au montant total de 105 000 \$ et autorisant un emprunt pour en acquitter les coûts », soit et est adopté.

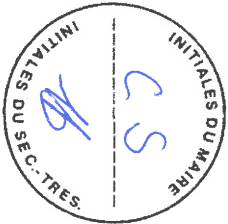
QUE Les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

3. Avis de motion et présentation du règlement numéro 440-2021 « Règlement décrétant la réfection des services municipaux sur la rue Stokes »

Le conseiller Delmar Fisher donne avis de motion qu'un projet de règlement numéro 440-2021 « Règlement décrétant des travaux de réfection des services municipaux sur la rue Stokes, autorisant une dépense au montant total de 1 730 000 \$ et autorisant un emprunt pour en acquitter les coûts » sera déposé avec dispense de lecture pour adoption à une séance future.

ADOPTÉ UNANIMEMENT



2021-08-121
No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Bury

3. Levée de l'assemblée

La conseillère Marilyn Matheson propose la levée de l'assemblée, il est 19 h 20.

Signé ce 10 août 2021

Louise Brière
Directrice Générale et Secrétaire-trésorière par Intérim

Corey Strapps
Maire suppléant